

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE-TARENTEISE



DATE DE CONVOCATION :

Le 13 avril 2015

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 18
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 16
- AYANT DONNE POUVOIR : 6

Le lundi 20 avril 2015 à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal de Val d'Isère, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Oliver PETIT (Séez)
Madame Maud VALLA, Monsieur Gilles MAZZEGA (Tignes)
Madame Audrey NALIN, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Olivier PETIT), Clémence BERGER-SABBATEL, Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Claude MAHNANA, Arlette NOIR, Simone PERGET (pouvoir à Jean-Luc CRETIER), Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN, Louis GARNIER (pouvoir à Michel GIRAUDY), Éric MINORET, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Jean-Christophe VITALE.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Audrey NALIN

**N°2015-21 REPRISE ET AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE
2014 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD, Président, rappelle la délibération du 5 février 2015 de reprise anticipée et d'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2014 du budget principal et des budgets annexes.

A la suite de l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion, il convient d'arrêter définitivement les résultats et de décider de leur affectation.

Il propose que l'assemblée délibérante approuve la reprise des résultats 2014 comme suit :

	Budget Principal	Budget Déchets des ménages et assimilés	Chambre funéraire	Abattoir	Transports
Résultats 2014 – Section de fonctionnement	719 675.67 €	4 128 625.44 €	1 168.86 €		260 513.08 €
Résultats 2014 – Section d'investissement	56 983.11 €	408 691.69 €	-12 383.30 €	24 565.68 €	

et décide de les affecter comme suit :

	Budget Principal intégrant les résultats du DMA	Chambre funéraire	Abattoir	Transports
Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002)	4 848 301.11 €			260 513.08 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		1 168.86 €		
Excédent / déficit d'investissement reporté (001)	465 674.80 €	-12 383.30 €	24 565.68 €	

Après avis du Bureau communautaire du 07/04/2015, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** la reprise des résultats 2014 comme proposé ci-dessus
- **AFFECTER** les résultats comme proposé ci-dessus

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

22 AVR. 2015

RECEPISSE